

34 000 \$ dans le tourisme culturel de la région

Îles-de-la-Madeleine, le 19 juin 2009 – La Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM) et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF) accordent un soutien financier de 34 000 \$ qui sera puisé à même l’entente spécifique régionale pour le développement culturel 2008-2011. Ce montant sera octroyé dans une proportion de 22 000 \$ au Conseil de la culture de la Gaspésie (CCG) et de 12 000 \$ à Arrimage, corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine.

La CREGIM a signé une entente spécifique régionale avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF) pour soutenir le développement culturel de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Cette entente triennale (2008-2011) comporte un volet particulier qui vise à soutenir le développement du tourisme culturel dans une optique d’intégration de l’offre culturelle à l’offre touristique globale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Plus spécifiquement, ce volet permet de soutenir les plans de développement régionaux en tourisme culturel, pilotés respectivement par Arrimage, corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine et le Conseil de la culture de la Gaspésie (CCG).

Le CCG s’est doté d’un plan de développement en matière de tourisme culturel. Pour l’année 2009-2010, il désire notamment réaliser une campagne estivale 2009 dans le cadre de la stratégie Viens Voir et une nouvelle stratégie de promotion dans le cadre d’une journée portes ouvertes du Circuit des arts. De plus, le CCG réalisera une évaluation et un processus de consultation (automne 2009) afin de définir les nouvelles bases de travail en matière de tourisme culturel dans la région.

Le plan de développement et de promotion en tourisme culturel aux Îles-de-la-Madeleine adopté par les conseils d’administration d’Arrimage et de Tourisme Îles de la Madeleine a permis d’établir une étroite collaboration entre les deux organismes et d’élaborer une vision partagée du développement de ce secteur.

Pour l’année 2009, le plan de développement prévoit notamment la réalisation et la diffusion de la brochure *Créations, réjouissances et gourmandises*, l’augmentation de la présence et de l’efficacité des renseignements culturels sur le site Web d’information des Îles-de-la-Madeleine, des tournées de promotion en début de saison afin de promouvoir les outils de promotion en tourisme culturel, ainsi que la réalisation d’un bilan des actions du plan de développement en tourisme culturel et la définition d’un mode d’évaluation des impacts futurs.